

Noël des enfants des employés communaux (Photo Alain PORTE)

# VIVRE A

## MOUTHIERS-SUR-BOËME

### LE MOT du MAIRE

Déjà 1992. Votre conseil municipal a trois ans cette année.

Au milieu de son mandat, il vous souhaite à chacune et à chacun ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année.

Dans tous ses domaines de compétence :

- Solidarité et aide sociale
- Scolarité formation
- Animation sportive et socioculturelle
- Amélioration des infrastructures et du cadre de vie...

Les conseillers municipaux, vos représentants, ont le sentiment d'avoir beaucoup travaillé.

Ont-ils bien travaillé ?

Il vous appartient à vous seul d'en juger en votre âme et conscience mais soyez certain que chacune et chacun a la certitude d'avoir fait de son mieux et d'avoir effectué les choix les meilleurs pour notre commune.

### LE CHOIX

Voilà un maître mot ! A chaque moment de notre mandat nous sommes sollicités par des besoins exprimés que nous ne pouvons

tous satisfaire en même temps (ils sont d'ailleurs parfois contradictoires). Alors nous prenons nos responsabilités et, après des débats parfois animés, nous choisissons !

ALORS POUR 1992, QUELLES SONT LES GRANDES PRIORITÉS ?

#### • D'ABORD ET TOUJOURS LA SOLIDARITÉ !

En ce début d'année, nous pensons à tous ceux qui ne trouvent pas d'emploi. Et ils sont de plus en plus nombreux !

D'année en année, notre dispositif de solidarité se renforce. Avec l'aide de nombreux bénévoles des associations, nous essayons de faire face à la montée de la demande, de façon qu'aucun monastériens ne se sente oublié.

Les assistantes sociales qui assurent une permanence hebdomadaire, la Commission Communale d'Action Sociale, l'ADMR, la MJC, le Secours Populaire, le Club des Aînés, l'Association Boëme-Charraud-Emploi, la stage d'insertion et toutes les associations, tous sont mobilisés !

Les jeunes, les familles, les personnes âgées, les personnes isolées, les chômeurs peuvent trouver à Mouthiers une oreille attentive et compétente susceptible d'apporter le secours moral et matériel nécessaire.

Mais tout ce dispositif, tous ces efforts ne peuvent qu'offrir des palliatifs et non guérir les causes. Ces causes nous dépassent largement ; On les dit mondiales !

Alors, pour 1992, acceptons l'augure d'une reprise générale, qui selon les experts, devrait apparaître au printemps !

#### • ENSUITE ET TOUJOURS : LE RÉAMÉNAGEMENT du BOURG.

Vous trouverez dans ce bulletin un plan élaboré en accord avec l'architecte des bâtiments de France et la direction régionale à l'architecture et à l'environnement. Les travaux de la supérette vont bientôt commencer.

• ENFIN L'ACHÈVEMENT de la révision du POS permettant de rassembler dans un document les études effectuées sur la voirie communale et de mieux faire la part entre les zones urbaines, les zones agricoles et les zones à protéger pour sauvegarder notre patrimoine.

Voilà les 3 principales priorités. Elles suffiront amplement à occuper vos conseillers et peut être à les empêcher parfois de dormir !

Alors malgré tout, bonne année à eux aussi pour le bien de notre commune ! ■

# Réunion du Conseil Municipal

du 8 Novembre 91

## Présents :

MM. GERMON - TAMAGNA - BOUREAU -  
JOBIT - BREGEAS - DESVAGES - M<sup>me</sup> PORTE -  
MM. CRUEIZE - DEDIEU - GACHINOIS -  
M<sup>me</sup> FORGERON - M. LATHIERE - BARBE -  
M<sup>me</sup> MANANT - VALLAT - DISCOUR -  
MM. BONNET - THUILLIER.

Absent excusé : M. BARBE

Secrétaire de séance : M. DESVAGES.

## 1/ AMÉNAGEMENT DU BOURG

Le permis de construire la Supérette et les deux logements a été délivré avec avis favorable.

## 2/ TARIFS

### ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal décide d'augmenter de 3 % (taux en vigueur autorisé) les redevances assainissement et la taxe de raccordement, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1992, et demande à la SAUR d'appliquer les nouveaux tarifs à compter de cette date.

La taxe de raccordement passera de 2560 à 2640 francs pour l'année 1992.

## 3/ QUESTIONS DIVERSES

### Inauguration du groupe scolaire

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'inauguration du groupe scolaire, dénommé Groupe Scolaire de la Boème (qui a eu lieu le samedi 23 novembre en présence de nombreuses personnalités).

Il expose à cette occasion un bilan financier relatif à la construction de l'École Maternelle et à l'aménagement de la cuisine centrale (environ 4146 F TTC le m<sup>2</sup>).

### Dotation globale d'équipement (DGE) 2<sup>ème</sup> part

Le Conseil Municipal :

- décide de présenter deux dossiers de demandes de subvention :

1- acquisition d'un immeuble pour l'installation de la Mairie

2- travaux et équipements d'un bâtiment socio-culturel dans les locaux de l'ancienne maternelle (crèche familiale et bibliothèque).

- charge le Maire de faire établir les dossiers nécessaires comportant plans, devis, délibération, notice explicative, échéancier prévisionnel et l'autorise à signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

### Aménagement d'un logement social dans l'ancienne maternelle

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 11 octobre 1991 concernant la restauration, par l'ARIM Poitou-

Charentes des locaux de l'ancienne école maternelle.

Il rappelle la volonté de faire effectuer par la commune elle-même, des travaux de remise en état en vue d'une location.

Il présente ensuite l'étude faite par l'ARIM et qui concerne l'estimation sur la réfection d'une pièce de l'ancienne école destinée à être aménagée en logement social.

Le montant des travaux s'élèverait à 185 000 F. TTC.

Le montant de la maîtrise d'œuvre à 18 500 F. TTC.

Après étude, le Conseil Municipal :

- décide de réaliser les travaux sus-cités et

- charge le Maire de constituer les dossiers nécessaires à ce projet, de demander l'obtention de subventions et de prêts et l'autorise à signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

### Révision des évaluations cadastrales

Le Maire fait part au Conseil Municipal de la possibilité offerte aux communes de classer dans un sous-groupe particulier (sous-groupe des terrains constructibles), les propriétés non bâties situées dans les zones urbaines délimitées par un Plan d'Occupation des Sols approuvé.

Le Conseil Municipal décide de réunir la Commission Communale des Impôts à qui incombe cette décision. La décision de cette Commission sera entérinée ou non lors de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

### Centre de loisirs péri-scolaire

Le Conseil Municipal décide une augmentation de 3 % des tarifs du centre de loisirs communal (du matin et du soir, les jours de classe), à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1991. Les tarifs seront les suivants :

- 145,20 F. par mois et par enfant fréquentant matin et soir le CLSH ;

- 114,80 F. par mois et par enfant fréquentant matin et le soir le CLSH pour les familles de 2 enfants et plus ;

- 72,60 F. par mois et par enfant fréquentant matin ou soir le CLSH ;

- 57,40 F. par mois et par enfant fréquentant matin ou soir le CLSH pour les familles de deux enfants et plus ;

- 14,20 F. par mois et par enfant ne fréquentant qu'occasionnellement le matin ou soir le CLSH ;

Centre de loisirs pour la journée entière :

- 35,80 F. par enfant et par jour plus 1 ticket de cantine pour le repas de midi ;

- 28,60 F. par enfant et par jour plus 1 ticket de cantine pour le repas de midi pour deux enfants et plus ;

- 17,90 F. par enfant par demi-journée ;

- 14,30 F. par enfant et par demi-journée pour les familles de deux enfants et plus.

NB : Ces tarifs ne concernant pas le centre de loisirs des mercredis, petites et grandes vacances.

### Emprunt école maternelle

Afin de financer les travaux de l'école maternelle, le conseil municipal :

- décide de contracter un emprunt auprès de la Caisse du Crédit Agricole Mutuel de la Charente d'un montant de 1 000 000 F. (un million de francs), aux conditions suivantes :

- durée 2 ans, taux fixe 9,85 %

- remboursement amortissable in fine sans frais

- versement au 30 novembre 1991

- remboursement de la 1<sup>ère</sup> annuité au 1<sup>er</sup> décembre 1992

- autorise le Maire à signer le contrat de prêts.

### Syndicat d'Électrification

Le Maire expose au Conseil Municipal :

- que le Comité du Syndicat d'Électrification de Blanzac a adopté des dispositions transférant certaines compétences au Syndicat Départemental d'Électrification ;

- que conformément aux dispositions du Code des Communes, il convient que le Conseil Municipal se prononce sur cette décision.

Après avoir pris connaissance des termes de la délibération du Comité Syndical le Conseil Municipal :

- considérant que les services rendus par le Syndicat d'Électrification Rurale sont des services de proximité permettant la pleine responsabilité des délégués ;

- considérant que le travail effectué jusqu'alors a été pleinement satisfaisant ;

- regrettant que des dispositions soient prises pour éloigner la prise de décision et allant vers une concentration préjudiciable à la prise de responsabilité des élus de base...

decide de ne pas approuver le transfert de compétences du Syndicat local au Syndicat Départemental.

### Écoles publiques d'Angoulême

Le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération du 12 septembre 1991 concernant son refus de participation aux frais de fonctionnement des écoles publiques d'Angoulême. Il fait part au Conseil Municipal des remarques formulées par Monsieur le Préfet de la Charente qui demande l'annulation de cette décision.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- décide de retirer sa délibération du 12 septembre 1991 ;

- décide de refuser la participation financière de la commune aux frais de fonctionnement des écoles publiques d'Angoulême, dans le cas où les parents choisissent d'y inscrire leurs enfants sans motif reconnu par la législation (à savoir :

- renouvellement d'inscription d'enfants déjà scolarisés dans une école extérieure à la commune, contraintes professionnelles des parents, santé de l'enfant, inscription d'un frère ou d'une sœur hors commune pour les mêmes motifs ou pour terminer un cycle).

### SAEP de la Boème

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'une étude a été faite cherchant à connaître les zones géographiques susceptibles de fournir des réserves d'eau potable. Cette étude montre trois points géographiques pouvant satisfaire ces besoins en eau : les alentours du Viaduc, Forge, les Coffres (à Plassac). La réserve d'eau de Forge s'avérant la plus importante, un forage doit être entrepris en 1992, sur ce site, ce qui nécessite l'achat, par la SAEP, d'un terrain de 25 X 25 m.

### Plaquette "Rivières du Turonien"

Le Conseil Municipal décide l'achat auprès du Syndicat Intercommunal d'Aménagement hydraulique de la Vallée de la Boème, de 100 plaquettes "Rivières du Turonien", pour la somme de 10 000 F.

## ÉCHEC

La MJC Jules Berry lance une nouvelle activité  
**ÉCHEC** : Jeunes de plus de 12 ans et adultes.

Réunion d'informations le jeudi 9 janvier 1992 à  
la MJC à 20h 30.

## PING-PONG

4 équipes très actives.

Classement actuel des différentes équipes :

- équipe de 2<sup>ème</sup> division : 1<sup>ère</sup> de la poule
- équipe de 3<sup>ème</sup> division : poule A ... 4<sup>ème</sup>
- équipe de 3<sup>ème</sup> division : poule B... 6<sup>ème</sup>
- équipe de 4<sup>ème</sup> division : 8<sup>ème</sup>

SAMEDI 8 FÉVRIER  
**PING-PONG**  
Coupe Populaire  
Salle Polyvalente

## CYCLOTOURISME

### SORTIES DE JANVIER 1992

■ LE 12 JANVIER À 9H : **60 km**

Roulet, Chateauneuf, St-Simeux, Nersac, Trois-Palls,  
St-Michel, Mouthiers.

**45 km**

Séparation à St-Simeux, Roulet, Mouthiers.

■ LE 19 JANVIER À 9H : **55 km**

Magnac Lavalette, Villars, Dignac, Torsac La Couronne,  
Mouthiers.

**40 km**

Séparation à Torsac, Mouthiers.

■ LE 26 JANVIER À 9H : **60 km**

Blanzac, Péreull, Jurignac, Chateauneuf, Mouthiers.

**45 km**

Séparation à Jurignac, Mouthiers.

■ LE 2 FÉVRIER À 9H : **50 km**

Torsac, Puymoyen, St-Michel, Nersac, La Couronne,  
Mouthiers.

**40 km**

Séparation à Puymoyen, Mouthiers.

## S.C. MOUTHIER FOOT

### Infos

le S.C. Mouthiers Football propose aux Pupilles et aux  
Minimes le Samedi 22 Février 1992 une journée  
"Foot".

Cette journée sera assurée par MM. LASNIER et  
COMBEAUD avec la participation du conseiller  
technique départemental M. Jean AUDEBERT, d'une per-  
sonne de la commission d'arbitrage ainsi que les personnes  
participant à l'école de football du S.C.M.

Cette journée aura lieu de 9h à 18h et se décomposera de la manière suivante :

9h - 12h	Initiation arbitrage et initiation technique
12h 30	Repas offert à tous les participants
14h - 15h	Repos avec diffusion de cassettes sur grand écran
15h - 17h 30	Rencontres



### LOTO de l'école de Foot du SCM Mouthiers

**Samedi 22 Février - à 20h 30 à la Salle polyvalente**

1 Mini-Chaine - 1 Aspirateur -  
Huitres - Montres - Pin's - Radio -  
Survêtements - Tee-Shirts - 1 Blouson  
Jean - Ballons - Repas Restaurants etc...

Parties Enfants

Le tennis Club de Mouthiers a le plaisir  
de vous annoncer que pour, la première  
fois à Mouthiers, il organise en colla-  
boration avec l'EXCUSE d'Angoulême un

### **CONCOURS DE TAROT**

**le Vendredi 7 Février 1992**

**à 20h 30** à la salle polyvalente  
de Mouthiers sur Boême

Nous espérons que vous serez nombreux à  
contribuer à la réussite de cette soirée. Les  
membres du bureau vous présentent leurs  
meilleurs vœux pour l'année 1992.



Goûter au Noël du Tennis

## "Sentiers de Boème"

Toutes les personnes souhaitant prendre connaissance des activités de l'Association "Sentiers de Boème" ou bien y participer sont conviées à la réunion d'information qui se tiendra le Jeudi 16 Janvier à 20h 30 dans les locaux de la MJC.

Cette réunion sera suivie de l'Assemblée générale de l'Association.

Il est rappelé, à titre indicatif, que ses membres réalisent actuellement, sur la commune, le balisage d'itinéraires de randonnée et participeront à l'organisation de la manifestation VTT "les Boucles de la Boème" les 7 et 8 mars prochains.

## REPAS DES AÎNÉS

Les personnes qui auront atteint l'âge de 60 ans le 19 janvier 1992 et qui, à ce jour, n'ont pas reçu d'invitation au Repas des Aînés, sont invités à se faire inscrire en mairie le plus tôt possible.



Assemblée Générale  
Club du 3<sup>ème</sup> âge

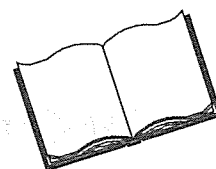
### I N F O S      D I V E R S E S

#### PRIME COMPENSATRICE OVINE - CAMPAGNE 1992 -

Le Conseil de la Communauté Économique Européenne a reconduit, pour la campagne 1992, le régime d'aide aux producteurs ovins sous la forme de la prime compensatrice ovine.

Les éleveurs disposent d'un délai d'un mois commençant le 1<sup>er</sup> janvier 1992 et s'achevant le 31 janvier prochain pour déposer en mairie leurs demandes. Un délai de 10 jours ouvrables supplémentaires peut leur être accordé mais les éleveurs s'exposent à la réduction de 30 % du montant de la prime.

#### Le livre de **Fabrice PEYRAUD**



"Rivières du Sud-Angoumois" est disponible à la vente dans les Mairies de Mouthiers, La Couronne, Roulet, Nersac, Puymoyen et Angoulême.

## CALENDRIER des FÊTES

### JANVIER

Dim. 12	Loto des Parents d'Élèves
Dim. 19	Repas des Aînés
Dim. 19	Repas des Aînés
Jeudi 23	Ciné MJC
Sam. 25 & Dim. 26	Week-End au Ski (MJC)

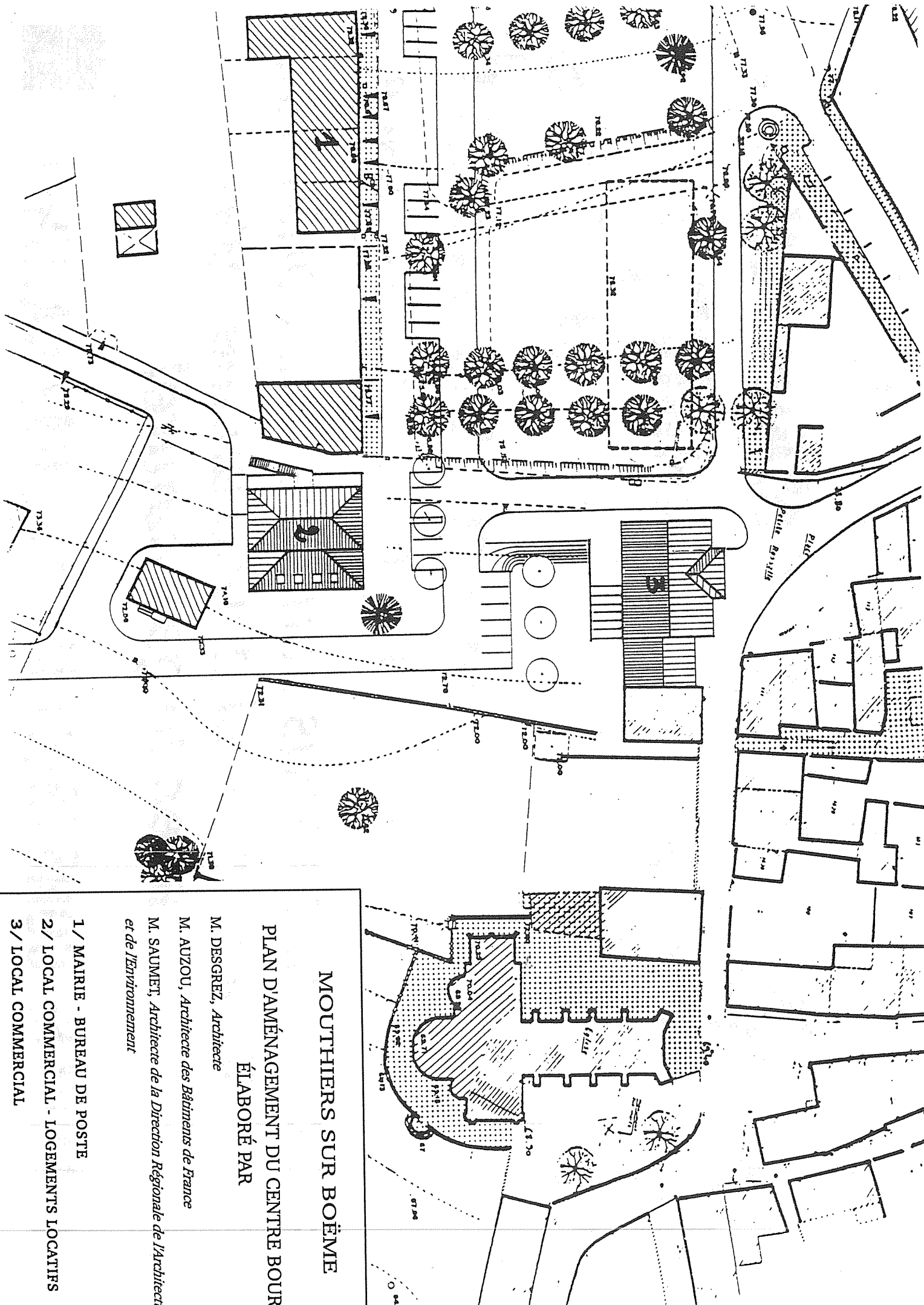
### FÉVRIER

Dim. 2	Repas de la Chasse
Vend. 7	Tarot du Tennis
Sam. 8	Coupe de Ping-Pong
Dim. 9	Concert Chorale et Thé Dansant
Sam. 15 & Dim. 16	Week-End au Ski (MJC)
Sam. 22	Assemblée Générale des Donneurs de Sang (à Blanzac)
Sam. 22	Loto du Foot

Le prochain  
bulletin

Il paraîtra début Février. Les articles et annonces des associations et particuliers devront être déposés à la mairie avant le 20 janvier.

Rappelons que les annonces concernent les activités prévues jusqu'au 10 du mois suivant (jusqu'au 10 janvier pour le n° de décembre par exemple). On évite ainsi les problèmes dus à d'éventuels retards de parution.



**MOUTIERS SUR BOËME**  
**PLAN D'AMÉNAGEMENT DU CENTRE BOURG**  
**ÉLABORÉ PAR**

M. DESGREZ, *Architecte*

M. AUZOU, *Architecte des Bâtiments de France*

M. SAUMET, *Architecte de la Direction Régionale de l'Architecture et de l'Environnement*

- 1/ MAIRIE - BUREAU DE POSTE
- 2/ LOCAL COMMERCIAL - LOGEMENTS LOCATIFS
- 3/ LOCAL COMMERCIAL

**CECILE FORGERON**  
**TOUTES ASSURANCES**

Grand-Rue

16440 MOUTHIERS-SUR-BOËME

Tél. : 45 67 82 85

**RADIO - TÉLÉVISION**  
**ÉLECTRO-MÉNAGER**  
**ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES**

**J.-P. MANANT**

16440 Moutiers-sur-Boëme

Tél. : 45 67 92 44

**Entreprise S. SIMÉONI**

Maçonnerie - Couverture

Carrelage

Neuf et Rénovation

Plans - Devis

Le Brisset . 16440 Mouthiers

Tél. 45.67.92.26

**TOUTS MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

FER - BOIS - PVC - ISOLATION

DALLAGE CARRELAGE - COUVERTURE

MENUISERIE PVC & BOIS - ESCALIERS

— DEVIS GRATUIT —

**Sari RICHON-DELAUNAY**

ZE Les Rentés

LIVRAISON 16440 MOUTHIERS

**Tél. 45 67 85 06**

**FOURNITURES CERQUELLES**  
**TRANSPORTS TOUTES DISTANCES**  
**TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES**

**JOBIT J.-P.**

Pompes funèbres - Articles funéraires

LA COURONNE

Tél. 45 67 49 21

*Dans votre commune*

**Chaussures**

**DEDEU**

**ACHETEZ A MOUTHIERS**

Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

**PLATRERIE - CLOISON SÈCHE**  
**ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS**  
**GENDRON Dominique**

Les Agriens  
16440 MOUTHIERS

Tél. 45 67 88 03



Garage MANON Christian  
AGENT RENAULT



La Croix Ronde - 16440 Moutiers sur Boëme

☎ 45 67 92 02

- Réparation toutes marques
- Prêt de véhicule pour toute intervention importante.

**Pic et PAC**

mon nouveau marché

Rue de l'Église  
MOUTHIERS Tél. : 45 67 85 67

# M.J.C. INFOS

## ÉCHOS

■ Le samedi 7 décembre, les membres de l'activité Patrimoine de la MJC se sont réunis pour une veillée traditionnelle. Cette année, ils ont "énoisé" avant de déguster un "souper ben de cheu nous". L'ambiance était à la bonne humeur car il est toujours très agréable de revivre les aspects fort sympathiques de la vie charentaise d'hier !

■ Réunion le 12 décembre à la MJC : le centre socio-culturel dont fait partie la MJC Jules Berry a organisé une réunion avec l'ensemble des partenaires sociaux afin de déterminer, tous ensemble, des grands secteurs d'intervention.

Après une concertation, entre les différents partenaires présents : conseillers municipaux, enseignants, assistantes sociales, associations diverses : SCM, ADMR, SPF, don du sang... trois grands thèmes de réflexion ont été évoqués et retenus :

- la petite enfance (crèche - centre de loisirs)
- les jeunes : adolescents de 14 à 22 ans environ : leurs loisirs, leur formation et leur insertion
- les mamans isolées dans la journée.

Les différents partenaires étudieront ensemble les actions à mener dans ces trois domaines.

■ Le samedi 14 décembre a eu lieu la Nuit du Cinéma. deux films ont été proposés, tous les deux précédés de court métrage et d'actualités. "Le crime de Monsieur Lange" avec Jules Berry et "Riz Amer" de Dino de Laurentis.

Domage qu'il n'y ait pas eu plus de spectateurs !

■ Le 15 décembre à 17 heures dans la cathédrale d'Angoulême noire de monde, les "Chœurs de Boème" de la MJC ont participé au concert de Noël des "Amis de l'Orgue" avec "Arcana" de Ruelle, l'ensemble vocal des gosses d'Angoulême et l'orchestre des musiciens de l'école nationale de musique sous la direction de Jacques Marot.

Au programme : chants de Noël, chants d'amitié et chants classiques (Mozart, Wagner). Spectacle de qualité qui a enthousiasmé et conquis un public très chaleureux. Cette même chorale : "chœurs de Boème" se produira le 26 janvier au Foyer Résidence de Mouthiers.

*Le Président et les membres du Bureau de la MJC Jules Berry vous présentent à tous leurs meilleurs vœux pour l'année 1992.*

**CINÉ-MJC**  
**CROC-BLANC**  
Jeudi 23 Janvier  
à 20h 30 -sous réserve-

## CENTRE de LOISIRS

### — PROGRAMME DU MOIS DE JANVIER 1992 —

#### Mercredi 8 janvier

Matin : Confection de cartes de "Bonne Année"  
Après-midi : Pâtisserie (roses des sables)

#### Mercredi 15 janvier

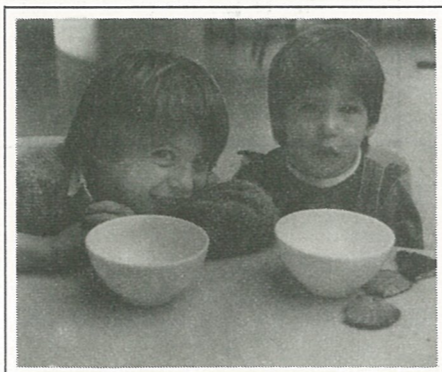
Matin : Confection de pochettes surprises  
Après-midi : Piscine

#### Mercredi 22 janvier

Matin : Pâte à sel  
Après-midi : Vidéo

#### Mercredi 29 janvier

Matin : Poney (grands)  
Contes (petits)  
Après-midi : Chants - Grands jeux



Au Centre de Loisirs

## EXPOSITION

### "A LA RECHERCHE DU TON PERDU"

à la MJC à partir du Vendredi 10 Janvier 1992 à 18 heures.

Travaux réalisés dans le cadre d'un atelier de pratiques artistiques dans la classe du CM2 de l'école élémentaire avec la participation de l'artiste Lassaad Hammar.



## SKI 3 WEEK-ENDS

- 25-26 janvier 92
- 15-16 février 92
- 21-22 mars 92

à Piau Engaly au chalet "Les Isgles" à Tramezaygues.  
Départ vendredi soir 19h place de la gare.

Prix : 380 F.

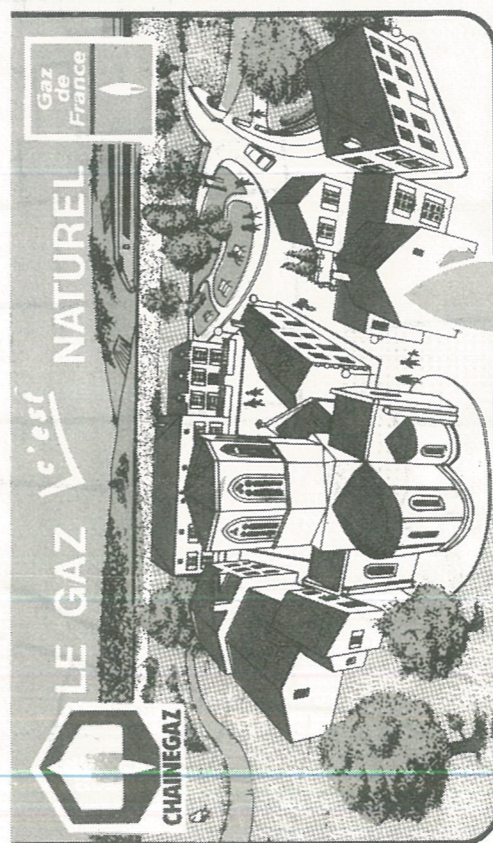
550 F. avec les remontées mécaniques.

Réservez vite !

# LE GAZ NATUREL EST MAINTENANT ARRIVÉ À MOUTHIER S

## MERCI À TOUS ! POUR VOTRE CONFIANCE

Gaz de France vous souhaite une confortable,  
chaleureuse et douce année 1992  
avec le gaz naturel



LE GAZ NATUREL  
L'ÉNERGIE NATURELLE



# L'AVENIR SE CONSTRUIT AVEC LE GAZ NATUREL